



# La lettre du sénateur

## GUILLAUME CHEVROLLIER

### EDITO

Chers amis,

Une nouvelle fois, la France a été victime du terrorisme qui a frappé notre territoire lors des attaques à Carcassonne et à Trèbes. Je pense aux familles endeuillées. Je tiens par ailleurs à remercier et à honorer nos gendarmes et forces de sécurité qui nous protègent quotidiennement. L'hommage national rendu au Lieutenant-colonel Arnaud Beltrame aux Invalides qui, par son sacrifice et le don de sa vie, est devenu un héros, a permis de nous recueillir et de nous rassembler, unis, déterminés à combattre le terrorisme islamiste.

Comme l'a souligné le Président de la République, le nom d'Arnaud Beltrame est devenu celui de "l'héroïsme français, porteur de cet esprit de résistance qui est l'affirmation suprême de ce que nous sommes, de ce pour quoi la France toujours s'est battue, de Jeanne d'Arc au Général De Gaulle : son indépendance, sa liberté, son esprit de tolérance et de paix contre toutes les hégémonies, tous les fanatismes, tous les totalitarismes."

Bien fidèlement.

### EN DIRECT DU SENAT

#### REVALORISATION DES RETRAITES AGRICOLES : DÉBAT REPORTÉ

Le Sénat a examiné en première lecture la proposition de loi visant à assurer la revalorisation des pensions de retraites les plus faibles du régime des non-salariés agricoles de 75% à 85% du SMIC. Juste avant le début de l'examen en commission, le Gouvernement a eu recours au vote bloqué via l'article 44.3 de la Constitution. Il a ainsi forcé les sénateurs à voter son report à 2020. Elle sera probablement de nouveau mise à l'ordre du jour le 16 mai prochain.

J'ai fermement dénoncé le manque de démocratie et la faute politique du Gouvernement. Je dénonce sa méthode, cavalière : la procédure du vote bloqué est constitutionnelle. Mais y avoir recours juste avant l'examen du texte est brutal, maladroit. Cela révèle un manque de considération pour le travail parlementaire et l'équilibre des pouvoirs. Dans cette tourmente législative, c'est le milieu agricole qui est malmené une fois de plus

## HAUT DEBIT : SUR LE FRONT POUR L'AMENAGEMENT NUMERIQUE



La proposition de loi, d'initiative sénatoriale, tendant à sécuriser et à encourager les investissements dans les réseaux de communications électroniques à très haut débit a été adoptée.

Le très haut débit pour tous est une révolution technologique et industrielle indispensable pour lutter contre la fracture numérique et permettre le désenclavement de nos territoires ruraux, pour doper leur attractivité et accompagner leur compétitivité. En Mayenne, la signature le 9 novembre 2017 du contrat du Réseau d'initiative publique (RIP), relatif au très haut débit, est historique. Elle reste cependant une exception dans le paysage national. J'ai ainsi pressé le Gouvernement, qui avait affiché les ambitions fermes d'une politique publique pro numérique, d'adopter la proposition de loi de mon collègue Patrick Chaize.

Cette dernière entend conforter le rôle des collectivités, instaurer un plus grand pouvoir de contrainte face aux opérateurs et assouplir les procédures et la fiscalité pour stimuler encore plus l'investissement. Le fil rouge des différentes dispositions : permettre à l'État, au régulateur et aux collectivités de mieux contrôler les dynamiques de déploiement sur le territoire, avec un encouragement clair à accélérer le déploiement de la 4G en zone rurale.

Pour visionner mon intervention c'est [ici](#)

## LIMITATION DE VITESSE A 80KM/H : LE SÉNAT POURSUIT LE DÉBAT

Le Gouvernement veut généraliser la limitation à 80km/h dès le 1er juillet sur plus de 400 000km de routes. Cette mesure impacte directement les automobilistes des territoires ruraux, dont la Mayenne. Notre département compte en effet majoritairement des axes secondaires. Pour le gouvernement, la limitation de la vitesse à 80km/h est justifiée par une baisse du nombre d'accidents et de la mortalité sur les routes. Pour autant, il refuse de rendre publics les résultats de l'expérimentation...La commission "aménagement du territoire et du développement durable" à laquelle j'appartiens a créé un groupe de travail sur la sécurité routière pour évaluer l'efficacité de la mesure annoncée par le Gouvernement. Les conclusions seront rendues fin avril.

Cette expérimentation, il me semble qu'il faille poursuivre cette expérimentation, en concertation avec les parlementaires, afin d'apporter des réponses pertinentes à l'insécurité routière. Je pense par exemple à l'investissement massif dans la rénovation des routes. En attendant, je considère cette mesure des 80km/h contre-productive. Elle aura des conséquences importantes sur le temps de trajet des automobilistes. Sans compter que la hausse sans précédent des taxes sur le carburant pénalise une nouvelle fois la France rurale et périurbaine.

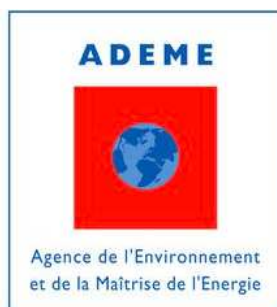
## Journée internationale des droits des femmes : des élues mayennaises au Sénat



La délégation des droits des femmes a tenu à mettre en valeur les femmes élues locales. Deux thématiques importantes ont animé les débats du colloque : les besoins de formation des élues et la mise en oeuvre des politiques d'égalité dans les territoires.

En tant que membre de la délégation, j'ai pu accueillir une dizaine d'élues mayennaises. Je les remercie pour la richesse, la pertinence de nos débats, ainsi que pour leur engagement dans la vie politique. Il faut se battre pour l'égalité entre les femmes et les hommes, y compris dans la vie politique.

### EN DIRECT DE LA COMMISSION



**Audition d'Arnaud LEROY**, candidat aux fonctions de président du conseil d'administration de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

L'ADEME va avoir un rôle central en cette période de transition vers les énergies renouvelables et l'économie circulaire, et devra développer une nouvelle relation avec les collectivités locales. Les syndicats attendent aussi un soutien plus massif. J'ai notamment évoqué le cas de Territoire d'Énergie Mayenne qui a conclu un partenariat avec Enedis pour lancer une filière de recyclage des batteries.

**Audition de Christophe BECHU**, candidat proposé aux fonctions de Président du conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF).

Je l'ai interrogé sur la manière dont il comptait aborder tous les projets du Grand Ouest et sur ses engagements sur le projet stratégique des mobilités après l'abandon du projet d'aéroport Notre-Dame-des-Landes.

Le maire d'Angers sera un interlocuteur, un médiateur privilégié pour le Grand Ouest.

## LES COULISSES DU SENAT



### Filière équine : signature historique de l'acte de Comité de Gouvernance

Au Sénat a été signé l'acte de naissance du Comité de gouvernance de la filière cheval, entre les présidents de France Galop, LeTrot, la Fédération française d'équitation, la Société hippique française et la Société française des équidés de travail. En tant que membre du groupe cheval au Sénat, et représentant d'un département où l'économie de la filière est structurante, j'ai été sollicité pour y assister.

Cette signature est excellente pour la filière équine française, dont les intérêts seront désormais défendus d'une seule voix. Pour lire l'article publié dans Jour de Galop : [ici](#)

## Réunion de travail Michel DANTIN député européen, avec la FDSEA et les Jeunes Agriculteurs.

Nous avons pu échanger sur la réforme de la PAC, les Etats généraux de l'Alimentation, la filière laitière et les budgets agricoles.

Sur la PAC, nous devons être mobilisés pour que l'enveloppe budgétaire allouée soit maintenue. Alors que la France a toujours résisté et fait de la défense des agriculteurs une ligne rouge, le gouvernement s'apprête à abandonner nos agriculteurs face à l'Europe de Bruxelles. Les agriculteurs français sont au bord de l'asphyxie, la France ne peut se plier aux exigences de la commission en acceptant de baisser le budget de la PAC.



## Le Sénat pour une révision constitutionnelle utile à la France

Sur la réforme constitutionnelle, le Sénat sera particulièrement vigilant à la représentation des territoires. Pour les sénateurs, le lien des élus avec le territoire est le socle de l'unité de la République. Priver les départements les moins peuplés de représentants au Sénat accentuerait encore la fracture territoriale au détriment de la France périphérique. Les territoires ruraux ne doivent pas faire les frais de la réforme constitutionnelle. Moins de parlementaires ruraux, c'est moins de poids au parlement pour faire valoir leurs intérêts et leurs projets. Il faut donc conjuguer au Parlement démocratie du nombre et démocratie des territoires, équilibre démographique et équilibres territoriaux.

## LA QUESTION ÉCRITE DU MOIS : MAIS OÙ VONT LES RECETTES DE LA CSG ?

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'action et des comptes publics sur les recettes de l'augmentation de la contribution sociale généralisée (CSG), effective depuis le 1er janvier 2018. La CSG a augmenté de 1,7 % et pénalise notamment 8 millions de retraités, soit 60 % d'entre eux. La hausse de la CSG concerne les retraités dont le revenu fiscal de référence est supérieur à 1 200 euros par mois. Ce niveau de fiscalité impacte fortement ces derniers, d'autant que certains sont convaincus que la suppression progressive de la taxe d'habitation sur trois ans ne parviendra à rattraper le manque à gagner. Les retraités, quel que soit leur niveau de pension, contribuent déjà largement à la solidarité nationale. Aussi, ils perçoivent ce nouvel impôt comme une injustice. Il le prie de bien vouloir lui faire part de l'évaluation précise des recettes de la CSG et d'expliquer, en toute transparence, où ces recettes sont réinjectées.

En attente de réponse du Secrétariat d'État, auprès du ministre de l'action et des comptes publics

## EN DIRECT DE LA MAYENNE



**A la demande du Président, Alain Dilis**, les parlementaires de la Mayenne étaient présents pour une réunion de travail dans les locaux de l'AMF notamment sur les prochains textes de loi qui préoccupent les élus locaux. Beaucoup de sujets ont pu être discutés (présence postale, transfert de compétences eau et assainissement, exonération de la TH, révision constitutionnelle, ...).

Il a été décidé de renouveler cette rencontre régulièrement afin de discuter des textes et de faire remonter les préoccupations des maires et des élus.



Rencontre avec le maire Jean-Marc Poulain et le conseil municipal de Meslay du Maine autour des projets communaux.



Remise des trophées concours départemental de la baguette tradition de la Mayenne.



Réunion de travail avec l'Adapei 53 Projets, besoins et échanges. Il faut accompagner à tous les âges les personnes en situation de Handicap et adapter les structures dans le temps.



[www.guillaumechevrollier.fr](http://www.guillaumechevrollier.fr)



**GUILLAUME CHEVROLLIER**  
Sénateur de la Mayenne (Pays de la Loire)

Au Sénat  
15 rue de Vaugirard  
75006 Paris  
Tél : 01 42 34 43 41  
g.chevrollier@senat.fr

En Mayenne  
3 rue des Trois croix  
53000 Laval  
Tél : 02 43 65 60 98  
permanence.chevrollier@gmail.com